

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20221121-13 Du 21 novembre 2022 GRANGENEUVE REQUALIFICATION ENTRÉE NORD DEMANDE FONDS DE CONCOURS LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION
---	---	---

Nombre de membres			Date de la convocation	16.11.2022
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	16.11.2022
En exercice	15			
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	4	

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un du mois de novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BÉAL, Maire

Étaient présents : BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N – DELORME D – BRIAND S – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T – JOUMARD-DESSALCES S – SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MOUTON J (9)

Absents : MAILLET-BERT P – BONNVAUX V – PITAVY A – JOUMARD-DESSALCES S – PAULET N – MOUTON J (6)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

**GRANGENEUVE
REQUALIFICATION ENTRÉE NORD
DEMANDE FONDS DE CONCOURS
LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que Loire Forez Agglomération a mis en place des fonds de concours à destination des communes afin de les soutenir dans leurs actions d'investissement. Une enveloppe de 1 715 000 €, abondée pour partie du produit de la taxe d'aménagement propose une aide pouvant aller jusqu'à 300 000 € par commune, pour la mandature. Cette enveloppe vise tout projet, notamment les opérations de voirie non financées par Loire Forez.

Monsieur le Maire propose de mobiliser ce fonds pour l'opération de requalification de l'entrée nord du bourg. Cette opération dont le coût s'élève à **643 536.15 € HT**, a pour but la mise en sécurité de l'entrée nord du bourg, traversée par la RD 498, axe supportant un fort trafic et dont le tracé actuel passe à proximité immédiate des habitations. Cette opération permettra également une mise en valeur paysagère, d'autant plus nécessaire qu'Usson est une des portes d'entrée du territoire de l'agglomération Loire Forez et du Département. Enfin cette opération permettra la création d'une liaison douce ralliant le quartier de Grangeneuve au centre bourg.

Cette aide serait particulièrement précieuse dans un contexte budgétaire tendu, d'autant que ce dossier sera uniquement éligible à la DETR – Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **sollicite** l'attribution d'un fonds de concours de Loire Forez Agglomération, dans le cadre des fonds de soutien aux communes, à hauteur de **300 000 €** ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le 22 novembre 2022.



Le Maire Hervé BÉAL	La secrétaire de séance, Josette FOLLÉAT
---------------------	--